

D.D.T.M. 40  
Arrivé le

GF DE KAKINO  
Monsieur LABRIT Jean  
398 Allée du Tour du Lac  
40150 SOORTS HOSSEGOR

25 MAI 2020 Le 20 Mai 2020

DDTM DES LANDES  
M. NINOSQUE  
351 Bd St Médard  
BP 369  
40012 MONT DE MARSAN CEDEX

*Objet : Demande d'autorisation de défrichement C2017-140  
Dossier suivi par M. MINOSQUE*

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier suite à la visite de reconnaissance de terrain le 27 février 2020 sur les parcelles du GF de KAKINO.

Votre courrier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Nous avons bien noté les points suivants :

- La mise en réserve boisée de 0 ha 14a 74ca, d'une bande de 5m, de large en bordure de la route d'Uchacq et Parentis. Cette bande boisée n'entre pas dans la surface du projet d'installation Photovoltaïque et joue un rôle paysager important.
- La réalisation de travaux de boisements compensateurs, ou le versement d'une indemnité au fond stratégique de la forêt et du bois
- La réalisation des travaux de défrichement seront réalisés en dehors des périodes de reproduction de la faune (soit entre le 01/10 et le 01/03)
- Et l'absence d'impact résiduel sur les espèces protégées (étude de mesure compensatoires spécifiques si nécessaire en cours de discussions avec la DREAL nouvelle Aquitaine).

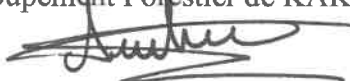
Je vous remercie pour l'attention particulière que vous avez bien voulu porté à notre dossier.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations

M Labrit –  
Gestionnaire du Groupement Forestier de KAKINO.

P/O. E. ANDRE

  
GFP - Alliance Jeûts Bois.